RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE SEEBACH

67160

Tel.: 03 88 94 74 06 Fax: 03 88 53 16 19 mairie.seebach@orange.fr



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2025

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

<u>Présents</u>: Michel LOM, Françoise BRAUN, Michel LINGER, Mélanie FISCHER, Cornelia ROTT, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Jean-Marc STOLTZ, Dominique SCHMITTHEISLER, Pia CLAUSS, Vincent FRISON, Chantal HUMMEL, Bruno ROTT, Marlyse STAUB, Christian ROTT, David GIROLT.

<u>Absents excusés</u>: Jean-Michel CORNEILLE (donne pouvoir à Richard HAESSIG), Francis WOEHL (donne pouvoir à Cornelia ROTT), Etienne BRUNCK (donne pouvoir à Mélanie FISCHER).

Nombre de conseillers élus : 19

En fonction: 19

Présents : 16

OBJET: 4. AFFAIRES ADMINISTRATIVES - RESSOURCES HUMAINES

4.1 TABLEAU DES EFFECTIFS: Mise à jour

La mise à jour du tableau des effectifs est nécessaire conformément aux articles L. 2313-1 et R2313-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce tableau des effectifs doit ensuite rester annexé au Budget de la commune.

En l'espèce, compte-tenu de la variation des effectifs, il est apparu opportun de mettre ce tableau à jour.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de la Fonction Publique,

Vu le budget communal,

Vu le tableau des effectifs adopté par le conseil municipal le 15 octobre 2025,

Considérant que les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Le tableau mis à jour se présente comme suit :

document affiché :

- sur le tableau municipal : le 29 octobre 2025,
- sur le site internet de la commune : le 30 octobre 2025.

SERVICE (facultatif)	LIBELLE EMPLOI	GRADE	POSSIBLITE POURVOIR EMPLOI PAR UN CONTRACTUEL	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
		Fil	ière Administrative			
Secrétariat	Secrétaire Général	Attaché territorial (A)	Non	Titulaire	Non	35 h
Secrétariat	Comptable	Adjoint administratif (C) à rédacteur principal (B)	Oui	Titulaire	Non	35 h
Secrétariat	Etat Civil	adjoint administratif (C) à Rédacteur principal (B) à attaché territorial (A)	Oui	Contractuel	Non	35 h
Secrétariat	Chargé de communication	Adjoint administratif (C) à rédacteur principal (B)	Oui	Contractuel	Non	21,81 h
			Fillière technique			
Services techniques Ecole	ATSEM	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à 1 ^{ère} classe	Oui	Contractuel	Non	28 h
Services techniques Ecole	ATSEM	ATSEM principal de 2ème classe à 1 ^{ère} classe	Oui	Titulaire	Non	28,27 h
Services techniques Ecole	Accompagnatrice d'enfants	ATSEM principal de 2ème classe à 1ère classe	Oui	Titulaire	Non	6,72/35°
Services techniques	Gestionnaire concepteur paysagiste Espaces verts et services techniques Responsable des services techniques	Chargé de mission	Oui	Contractuel	Non	35 h
Services techniques	Adjoint au responsable des services techniques	Agent de maîtrise territorial (C) à technicien territorial (B)	Oui	/	Oui	35 h

Services techniques	Agent technique polyvalent pour l'entretien des voiries et des espaces verts	Agent de maîtrise territorial (C) à technicien territorial (B)	Oui	Contractuel	Non	35 h
Services techniques	Agent technique polyvalent pour l'entretien des voiries et des espaces verts	Agent de maîtrise territorial (C) à technicien territorial (B)	Oui	Contractuel	Non	35 h
Services techniques	Agent technique polyvalent pour l'entretien des voiries et des espaces verts	Agent de maîtrise territorial (C) à technicien territorial (B)	Oui	Titulaire	Oui	35 h
Services techniques	Agent d'entretien	Agent de maîtrise territorial (C) à adjoint technique territorial (C)	Oui	Titulaire	Non	25 h
Services techniques	Agent d'entretien	Agent de maîtrise territorial (C) à adjoint technique territorial (C)	Oui	Titulaire	Non	25 h

Il est ici indiqué que tous les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi mentionnés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de valider ce tableau tel qu'il a été présenté.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération, à l'unanimité,

• **DECIDE** de valider le tableau des effectifs tel que présenté en séance comme suit à compter du 18 septembre 2025,

SERVICE (facultatif)	LIBELLE EMPLOI	GRADE	POSSIBLITE POURVOIR EMPLOI PAR UN CONTRACTUEL	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL		
Fillière Administrative								
Secrétariat	Secrétaire Général	Attaché territorial (A)	Non	Titulaire	Non	35 h		
Secrétariat	Comptable	Adjoint administratif (C) à rédacteur principal (B)	Oui	Titulaire	Non	35 h		
Secrétariat	Etat Civil	adjoint administratif (C) à Rédacteur principal (B) à attaché territorial (A)	Oui	Contractuel	Non	35 h		
Secrétariat	Chargé de communication	Adjoint administratif (C) à rédacteur principal (B)	Oui	Contractuel	Non	20 h		
			Filière technique					
Services techniques Ecole	ATSEM	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à 1 ^{ère} classe	Oui	Contractuel	Non	28 h		
Services techniques Ecole	ATSEM	ATSEM principal de 2ème classe à 1 ^{ère} classe	Oui	Titulaire	Non	21,81 h		
Services techniques Ecole	Accompagnatrice d'enfants	ATSEM principal de 2ème classe à 1 ^{ère} classe	Oui	Titulaire	Non	6,72/35°		
Services techniques	Gestionnaire concepteur paysagiste Espaces verts et services techniques Responsable des services techniques	Chargé de mission	Oui	Contractuel	Non	35 h		
Services techniques	Adjoint au responsable des services techniques	Agent de maîtrise territorial (C) à technicien territorial (B)	Oui	/	Oui	35 h		

Services techniques	Agent technique polyvalent pour l'entretien des voiries et des espaces verts	Agent de maîtrise territorial (C) à technicien territorial (B)	Oui	Titulaire	Oui	35 h
Services techniques	Agent technique polyvalent pour l'entretien des voiries et des espaces verts	Agent de maîtrise territorial (C) à technicien territorial (B)	Oui	Contractuel	Non	35 h
Services techniques	Agent technique polyvalent pour l'entretien des voiries et des espaces verts	Agent de maîtrise territorial (C) à technicien territorial (B)	Oui	Contractuel	Non	35 h
Services techniques	Agent d'entretien	Agent de maîtrise territorial (C) à adjoint technique territorial (C)	Oui	Titulaire	Non	25 h
Services techniques	Agent d'entretien	Agent de maîtrise territorial (C) à adjoint technique territorial (C)	Oui	Titulaire	Non	25 h

- ABROGE toutes les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la commune de SEEBACH,
- CONFIRME que tous les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi mentionnés sont inscrits au budget de l'exercice en cours,
- CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire

Michel LOM

La secrétaire de séance

Mélanie FISCHER

Délibération rendue exécutoire Vu la réception en Sous-Préfecture Vu la publication

